



Socialement responsable

FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

Secteur Mines

Freyming-Merlebach, le 5 octobre 2016

Compte rendu du CA de l'ANGDM le 29 septembre 2016

Le 29 septembre s'est tenu à Noyelles sous Lens le Conseil d'Administration de l'ANGDM. 7 points étaient inscrits à l'ordre du jour.

Approbation du PV du 28 juin 2016 :

Le PV a été adopté à l'unanimité.

Communication du Président et Directeur :

Le Directeur général nous informe que :

- Deux projets de décrets sont en cours de parution.
 - Le projet concernant le renouvellement des administrateurs pour la fin de l'année.
 - Avec l'Administration fiscale, celui-ci devrait paraître avant la fin de l'année, ce qui facilitera les charges de travail de l'agence (plus besoin de faire une campagne revenus pour l'immobilier, ASS etc). Un troisième décret est nécessaire avec la CNAM pour la transmission automatique des données.
 - Une convention annexe avec la CNAM est en cours concernant les transports, elle devrait être signée prochainement, elle concerne les cures et les soins.
 - 4 anciens mineurs ont été honorés.
 - Deux réunions publiques sont programmées :
 - o Le 19 octobre à Decazeville
 - o Le 16 novembre Moyeuve Grande.
 - Le 30 septembre, aura lieu la commémoration des 40 ans de la catastrophe de Merlebach.
 - A St-Etienne, l'Agence s'est regroupée dans les locaux de la CARMI.
 - Le 22 septembre, s'est tenu le séminaire de l'Agence sur le « mieux vieillir ensemble ». 120 personnes y ont participé. Il considère qu'il a été de bonne qualité pour donner suite à ces travaux.
 - Il envisage de réunir plusieurs groupes de travail sur le sujet :
 - o Logement
 - o Prévention
 - o Médico-social
 - Etc.
- A suivre...

- Un courrier conjointement signé par le Directeur de la CAN et de l'ANGDM sera envoyé à l'ensemble des médecins pour rappeler les aides ASS de nos affiliés.

La CFTC a rappelé que le séminaire du 22 septembre a été de bonne qualité, il a permis d'ouvrir de nouvelles réflexions sur l'ASS. Il est très ambitieux, celui-ci ne sera réalisable que si l'Agence trouve les synergies avec d'autres partenaires, CAN, Caisse de Retraite, Régions etc. A suivre...

Présentation et Validation des travaux des Commissions :

COPRAD :

Les travaux du 14 septembre nous ont été présentés. Notre représentant à cette commission nous avait fait le compte rendu. A voir sur le site. Rappel :

- Indicateur
- Utilisation budgétaire de la CASC
- L'espace bénéficiaire sur le site internet
- Conventions logements

FNAS :

Comme pour la COPRAD, vous trouverez sur le site de la Fédération le compte rendu de SCHIRLE Kurt qui a siégé à la Commission du 15 septembre. Rappel :

- Situation financière
- Bilan prévisionnel
- Suivi des aides
- Plan national d'orientations du service social (PNOSS). Ce document a été mis en ligne sur le site de la Fédération.
- Bilan vacances et loisirs proximité.

La CFTC considère que le projet du PNOSS présenté est globalement positif pour nos ayants droit, il est très ambitieux, cela nécessitera des moyens humains et financiers importants. De même, celui-ci nécessitera des conventions de partenariat avec d'autres intervenants (médecins, caisses de retraites, associations etc.). A suivre...

La politique vacances :

La CFTC a rappelé ses orientations en matière de vacances, elle considère qu'après un démarrage difficile en 2014, les réalisations présentées à ce jour vont dans le bon sens. Cependant, elle émet des réserves sur la diversité des choix proposés qui ont des conséquences budgétaires. La politique de proximité a obtenu un franc succès, de nombreux ayants droit ont été mis sur des listes d'attente. Concernant la politique sur la rupture de l'isolement qui est un volet important pour nos ayants droit, très peu d'initiatives ont été réalisées.

La CFTC a demandé à la Direction que le groupe de travail réfléchisse à l'harmonisation des prestations en adéquation avec le budget alloué.

De même, elle a demandé aux Tutelles et à la Direction, du fait de la sous consommation budgétaire des années précédentes et la ristourne que devrait toucher l'ANGDM suite à la vente de Menton, que l'ensemble des mineurs qui ont eu un refus faute de place sur les loisirs de proximité, puissent partir avant la fin de l'année.

Approbation du Marché des Formations 2017/2019 :

Il nous a été présenté le projet de Formation professionnelle 2017/2019. Celui-ci concerne le personnel de l'Agence, il a été validé par nos représentants au CE. Les Formations prévues sont :

- Bureautique
- Informatique
- Juridique
- Immobilier
- Marchés publics
- Organisation, développement personnel
- Réglementation retraite
- Ressources humaines.

Soit pour les trois années, 121 sessions de Formation. Cela concernera 356 stagiaires et 681 jours pour un coût de 222 054 €.

Schéma pluriannuel de la stratégie immobilière :

Il nous a été présenté les regroupements intervenus et à venir des différents sites sur l'ensemble du territoire.

La CFTC a rappelé qu'il est important de garder des agences de proximité de qualité, d'autant plus que notre population est âgée. De plus, elle demande que partout où cela est possible, nos locaux soient intégrés dans les bâtiments des CARMI. Elle a mis de fortes réserves quant à la fermeture du site de Sainte Marie aux Chênes, qui rejoindra le site de Hayange. De même que dans le Sud, la fermeture d'ALBI, qui rejoindra CARMAUX.

Approbation Annexe informatique CAN/ANGDM :

Il nous a été présenté la modification de l'annexe 2 de la convention informatique CAN/ANGDM. Document joint en annexe.

Raphaël MARGHERITA
Administrateur ANGDM